

Réunion: 32ème plénière de l'Assemblée Générale

Date: 11 octobre 2011

Durée: 0:06:01

Niveau: 2 (133 mots/min)

Orateur : Représentant permanent de l'Algérie, Amb. Mourad Benmehidi

Mots-clés: Nepad (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), OMD, Prévention des conflits

---

Merci Monsieur le Président.

Le débat d'aujourd'hui sur l'état de mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le soutien international à cette initiative africaine revêt une triple signification.

Il permet en effet d'associer la communauté internationale à la célébration du dixième anniversaire du NEPAD. Il offre aussi l'occasion de mesurer, dans ce forum universel, l'importance des transformations multidimensionnelles que l'Afrique a déjà réalisées depuis qu'elle s'est dotée de la vision du NEPAD et a lancé son programme de renouveau. Il représente enfin un cadre précieux pour évaluer les apports de la communauté internationale et donner une nouvelle impulsion au partenariat mondial à l'appui de la dynamique qui se poursuit en Afrique vers de nouvelles avancées.

Il est utile de rappeler tout d'abord que le NEPAD est né d'une prise de conscience de la nécessité de sortir le continent de sa situation de marginalisation à travers l'appropriation par les Africains des leviers du développement politique, économique et social du continent. Il s'agit pour l'Afrique d'assumer par elle-même l'effort principal pour son processus de renouveau, ce qui implique qu'il l'accompagne

d'une mutation qualitative de ses rapports avec le reste du monde, substituant aux modes traditionnels de coopération un partenariat véritable fondé sur des engagements réciproques.

C'est pourquoi, dès son lancement, le NEPAD s'est imposé comme une démarche crédible de conduite du changement pour répondre de manière cohérente aux défis interdépendants de la paix et la sécurité, de la bonne gouvernance et de la valorisation optimale du potentiel humain et économique de l'Afrique.

Le bilan d'une décennie de mise en œuvre de cette approche multidimensionnelle du développement fait apparaître des résultats appréciables sur ces trois axes stratégiques.

Dans le domaine de la paix et la sécurité, des progrès indéniables ont été enregistrés en matière de prévention, de règlement et de gestion des conflits.

Cette volonté de l'Afrique de renforcer son leadership en matière de paix et de sécurité sur le continent est de nature à ouvrir de meilleures perspectives au règlement des conflits persistants, ainsi qu'au règlement des nouvelles crises.

S'agissant de la gouvernance, il est largement reconnu que la norme démocratique s'est généralisée et que son approfondissement est en bonne voie. De même, la gestion économique est de plus en plus maîtrisée. Dans le domaine du développement humain, des progrès significatifs sont observés à travers l'accroissement des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé et le lancement de réformes pour en améliorer la qualité et en élargir l'accès. Le développement agricole est l'objet d'une attention toute spéciale à travers la reprise de l'investissement, la promotion de la recherche et l'introduction de techniques adaptées pour accroître la production des aliments de base, qui constituent la clef de la sécurité alimentaire.

L'ensemble de ces facteurs ont contribué à la réalisation d'un taux de croissance moyen de plus de 5 % durant la dernière décennie, soit un taux qui dépasse, pour la première fois, celui de l'accroissement démographique. Au demeurant, le rythme de la croissance aurait pu être encore plus élevé si l'environnement international avait été plus favorable.

En effet, les crises financière, économique, alimentaire et climatique mondiales ont affecté les dynamiques de croissance, et de recul de la pauvreté, compromettant les perspectives d'atteinte de certains des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je tiens à souligner que le NEPAD est devenu aussi le cadre de référence pour les activités des partenaires et institutions internationales qui interviennent à l'appui des programmes de développement africains. Pour leur part, les organisations du système des Nations Unies ont intégré l'approche et les objectifs du NEPAD dans leurs opérations respectives. Ceci a contribué sans doute à une amélioration de la cohérence des apports de la coopération internationale.

La dynamique engagée par l'Afrique elle-même, et la convergence des approches avec ses partenaires ont permis l'initiation d'un partenariat prometteur. À cet égard, nous sommes tous conscients que les défis de la stabilité, du développement et de la lutte contre la pauvreté nécessitent un effort collectif de plus grande ampleur pour maintenir et accélérer le processus de renouveau africain. Les secteurs prioritaires dans cette nouvelle phase pour un partenariat renforcé sont ceux de la promotion de l'investissement créateur d'emplois, du développement des réseaux d'infrastructures à l'échelle nationale et régionale, de la facilitation de l'accès aux marchés pour les produits africains d'exportation, de la

diversification de la structure des économies, et de l'intégration régionale.

L'excellent rapport du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon (A/66/202), manifeste une claire volonté de l'ONU à se mobiliser encore davantage de manière mieux coordonnée pour répondre aux priorités et besoins de l'Afrique et accompagner la poursuite et l'intensification de ses efforts. Le développement de l'Afrique, nécessité vitale pour ses peuples, doit aussi être perçu comme une chance pour l'économie mondiale et une contribution au progrès économique et social de l'humanité tout entière.

FOR TRAINING PURPOSES ONLY